



CMJ Davayat

Élection, mode d'emploi

Tous les enfants ont des droits et ce sont les mêmes pour tous. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant signée en 1989 te donne le droit de pouvoir penser et t'exprimer librement. En étant conseiller au Conseil Municipal des Jeunes de DAVAYAT, tu seras le porte-parole de ceux qui auront voté pour toi.

Qui peut poser sa candidature ?

Tous les enfants nés entre 2004 et 2010 et habitant sur la commune de DAVAYAT.

Comment faire ?

Il faut simplement remplir le dossier de candidature accompagné d'une autorisation des parents. Ce dossier sera à déposer en mairie jusqu'au 6 Février 2021.

Campagne électorale :

Une campagne électorale se déroulera par la suite. Il suffit de rédiger en quelques lignes une profession de foi, c'est ce qui te permet de parler de toi, de dire ce que tu trouves utile de réaliser pour les autres enfants de DAVAYAT. Chaque profession de foi sera affichée sur les panneaux électoraux en mairie.

Quand faudra t-il voter ?

Le 7 Mars 2021. Dès la fermeture des scrutins, le contenu des urnes sera dépouillé en public pour connaître les noms des élus.

Qui va voter ?

Tous les enfants de DAVAYAT nés entre 2004 et 2010.

La mise en place du Conseil

Le vote désignera 9 membres du Conseil Municipal des Jeunes de DAVAYAT. Le CMJ sera officialisé la semaine suivante. Une première réunion aura lieu courant mars avec les élus pour faire connaissance.